MUTUELLE
DE PRÉVOYANCE ET DE SANTÉ

NOMMÉ PRIX Pleine Vie 2025 BANQUE, MUTUELLE ET ASSURANCE

Garantie Surcomplémentaire santé

Prestations & Cotisations

Offre

RENFORT

13 rue de la Mairie - 92324 CHÂTILLON
Tél : 01 42 31 03 03 - Fax : 01 42 31 29 65
Email : contact@mutuellemps.fr
www.mutuelle-prevoyance-sante.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

MUTUELLE
DE PRÉVOYANCE ET DE SANTÉ

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité SIREN N° 432 683 787
13 rue de la Mairie - 92324 CHATILLON CEDEX
Tél : **01 42 31 03 03** - Email : **contact@mutuellemps.fr**
www.mutuelle-prevoyance-sante.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA

SURCOMPLEMENTAIRE SANTÉ « RENFORT »

En complément de toute mutuelle ou compagnie d'assurance

Cette couverture est basée uniquement sur des forfaits, et ne concerne pas le ticket modérateur.

PRESTATIONS FORFAITAIRES au 1 er JANVIER 2025 en fonction de la codification de la Sécurité Sociale (dans la limite des frais engagés et sur présentation de justificatifs)		
OPTIQUE ACOUSTIQUE	Optique sur verres et montures ou Chirurgie oculaire au laser (par an)	300 €
	Lentilles (par an)	100 €
	Audioprothèse (par an)	550 €
DENTAIRE	Prothèse dentaire, inlay ou implant (par an) **(1) (2)**	500 €**
	Orthodontie (par an)	400 €
HOSPITALISATION ou SOINS AMBULATOIRES	Chambre particulière et/ou dépassements d'honoraires (par an) * hors forfait journalier	300 €
MEDECINE	Médecin généraliste (par acte)	10 €
	Spécialiste (par acte)	20 €
	Professeur codifié en C3 (par acte)	40 €
	Médecine douce **(3)** par séance (3 par an)	20 €
PREVENTION	Densitométrie osseuse (par an)	40 €
AUTRES	Prothèses diverses/petit appareillage (par an)	300 €
	Accouchement (1 an d'adhésion) pour l'adhérent uniquement	200 €

⁎ **uniquement pour les établissements conventionnés** .
⁎⁎ **Bonus fidélité sur le forfait** : Au-delà de 3 ans d'adhésion + 10% puis au-delà de 5 ans d'adhésion + 20%.

(1) Prothèse dentaires ou INLAY : s'entend par les actes codés BR1, PA1, PF1, PFC, PDT, PDT, RE1, SUI, PAM, PAR, RPN des codes de regroupement de la CCAM dentaire.
(2) Implant : s'entend par les actes codés IMP des codes de regroupement de la CCAM dentaire.
(3) Médecine douce : pouvant intervenir pour ostéopathe, chiropracteur, acupuncteur, podologue, psychologue, diététicien, nutritionniste, ergothérapeute, psychomotricien, réflexologique, étiopathe, mésothérapeute, naturopathe, hypnothérapeute.

Le tableau des prestations indique les forfaits liés à des dépenses de santé effectuées par l'assuré ayant respecté le parcours de soins.

Ces remboursements sont effectués en excluant les actes 100% santé, les actes hors nomenclatures, la participation forfaitaire et la franchise annuelle qui restent à sa charge et dans la limite des dépenses engagées, conformément à la loi. Les forfaits annuels s'entendent en année civile. Pour plus de détails, voir les statuts et règlements mutualistes.

TOUTE RADIATION A CETTE OPTION EST DEFINITIVE

MUTUELLE
DE PRÉVOYANCE ET DE SANTÉ

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité SIREN N° 432 683 787
13 rue de la Mairie - 92324 CHATILLON CEDEX
Tél : **01 42 31 03 03** - Email : **contact@mutuellemps.fr**
www.mutuelle-prevoyance-sante.fr

MUTUALITÉ MEMBRE DE LA FRANÇAISE

COTISATIONS MENSUELLES au 1er JANVIER 2025

Cotisations individuelles 2025	
Tranche d'âge de cotisation PAR PERSONNE	**Gamme RENFORT 2025**
De 0 à 17 ans*	11.40 €
De 18 à 24 ans	12.20 €
De 25 à 29 ans	14.05 €
De 30 à 34 ans	15.00 €
De 35 à 39 ans	16.10 €
De 40 à 44 ans	17.25 €
De 45 à 49 ans	18.45 €
De 50 à 54 ans	19.75 €
De 55 à 59 ans	21.10 €
De 60 à 64 ans	22.60 €
De 65 à 69 ans	24.25 €
De 70 à 74 ans	25.95 €
De 75 à 79 ans	27.80 €
80 ANS ET PLUS	29.70 €
Carence obligatoire 3 mois **Droit d'adhésion : 18 €**	

*Gratuité à partir du 3ème enfant cotisant dans cette même tranche d'âge

Nota : le paiement de la cotisation mensuelle est affecté à la couverture des prestations assurées directement par la Mutuelle. Une part de cette cotisation est individuelle et forfaitaire à laquelle s'ajoutent les taxes diverses, telle que la Taxe sur les Conventions

Située à Châtillon (92), La **Mutuelle de Prévoyance et de Santé MPS** est une mutuelle indépendante, affiliée à la **F**édération **N**ationale de la **M**utualité **F**rançaise.

Ouverte à tous : retraités, salariés, agents territoriaux, Travailleurs Non-Salariés (T.N.S), étudiants), **sans limite d'âge et sans bilan de santé.**

A taille humaine et fière de ses valeurs mutualistes, **MPS** est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'adhérents bénévoles.

Créée le 18 décembre 1989, la **Mutuelle de Prévoyance et de Santé MPS** a été la première mutuelle en France à proposer une offre **SURCOMPLÉMENTAIRE** pour réduire au maximum le reste à charge de vos frais de santé.

MPS met un accent particulier sur la proximité, avec un service d'assistance téléphonique géré par 3 gestionnaires qui traitent intégralement les dossiers de nos adhérents. **Pas de plateforme téléphonique, ni de délégation de gestion du tiers payant**, **MPS** privilégie la qualité de services et la sécurisation des données.

MPS se démarque également par la lisibilité de ses garanties. La majorité des complémentaires santé proposent des prestations présentées en % d'une base de remboursement pour environs 50 000 actes. De fait, vous devez connaître la base de remboursement de votre acte pour connaitre le montant pris en charge par votre mutuelle. **MPS** a fait le choix de la transparence en présentant ses prestations avec des forfaits exprimés en euros.

Grâce à son application pour téléphones mobiles, **MPS** met à la disposition de ses adhérents :

- la carte mutuelle,
- les demandes de remboursements et l'avancée du traitement,
- le(s) contrat(s) et les bénéficiaires couverts,
- la possibilité d'envoyer les factures de frais de santé avec une simple photo pour un remboursement rapide (délai moyen de traitement d'un remboursement = 72h),
- l'accès aux services de notre partenaire ***My Simple Pharma***, une pharmacie en ligne disponible 7j/7 pour trouver des conseils ou des traitements sans ordonnance adaptés pour soulager vos symptômes.
- La localisation d'un professionnel de santé.

Chez **MPS**, la qualité rime aussi avec simplicité et efficacité.

La **Mutuelle de Prévoyance et de Santé MPS** propose trois offres de **Complémentaire Santé** : **Essentiel, Confort et Premium**, avec des cotisations à partir de **30,30 €/mois**.

Et, dans le respect de nos valeurs mutualistes, en particulier celle de la la liberté d'adhésion, notre offre **SURCOMPLEMENTAIRE RENFORT** peut venir en complément de toute mutuelle ou compagnie d'assurance, **MPS** ou autre.

Ainsi, libre à chacun de garder sa mutuelle et de souscrire à l'option **SURCOMPLEMENTAIRE RENFORT**, dès **10,70 €/mois**, afin de s'assurer une couverture optimale face aux dépenses de santé.

En choisissant la **Mutuelle de Prévoyance et de Santé MPS**,
vous mettrez l'accent sur la qualité des services et le choix d'une offre adaptée aux besoins de chacun.